•	•	ocessus de décision des mutations ? s soient « découragées » en amont)
	OUI	NON
•	•	es (travailleurs reconnus handicapés, t-elle, à ton sens, de l'anecdote ?
	OUI	NON
•	•	nt l'attribution des postes à enjeux au int la concurrence, te paraît-elle juste ?
	OUI	☐ NON
		les règles du statut général aux seuls es catégories A, B et C en contractuels ?
	□oui	□ NON

Si tu as répondu <u>OUI</u> à ces questions, la mobilité au fil de l'eau est faite pour toi. Surtout, ne fais rien, l'administration s'occupe de ton avenir!

Si tu as répondu <u>NON</u>, rapproche-toi d'urgence de tes correspondants locaux Force Ouvrière pour faire valoir tes droits et défendre tes intérêts!

## Avec FO, dis NON à la mobilité au fil de l'eau!







Pour la défense de la mobilité choisie, je me mobilise !